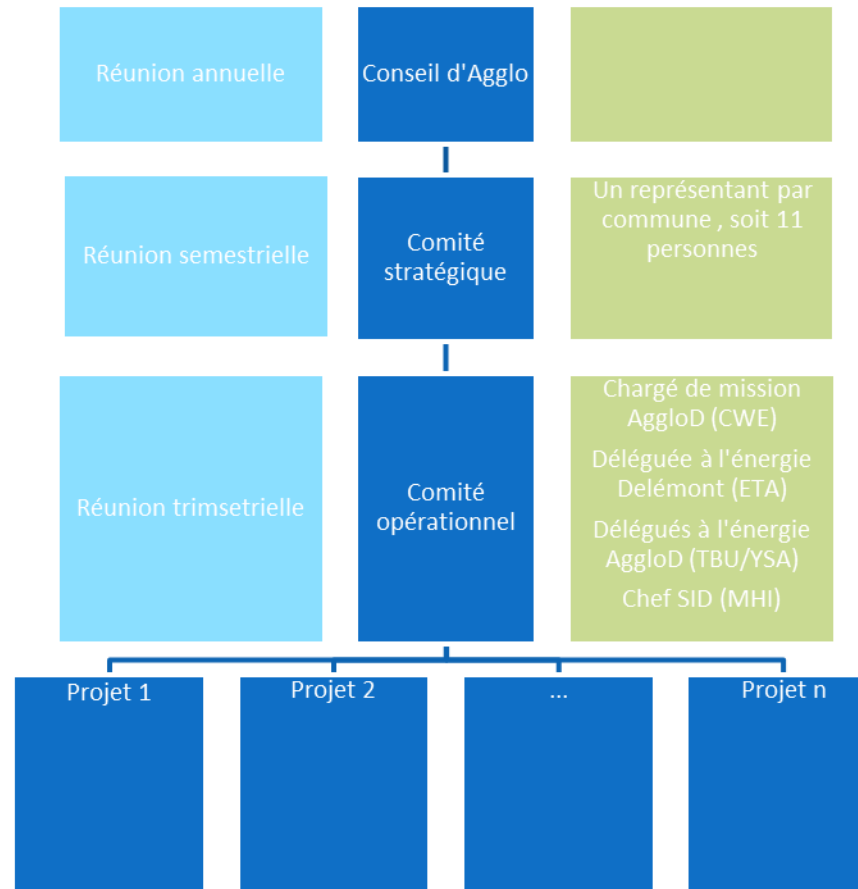


RÉGION-ENERGIE

AggloD

Thomas Bühler

Réalisations 2016-17: Structure



Réalisations 2016-17: Volet énergie PDR

Objectifs:

- E1: Inscrire le développement de l'agglomération dans le cadre défini par les objectifs de la société à 2'000 watts, en divisant par trois les besoins énergétiques et en garantissant une couverture de ces besoins par 75% d'énergies renouvelables
- E2: Obtenir le label Cité de l'énergie.

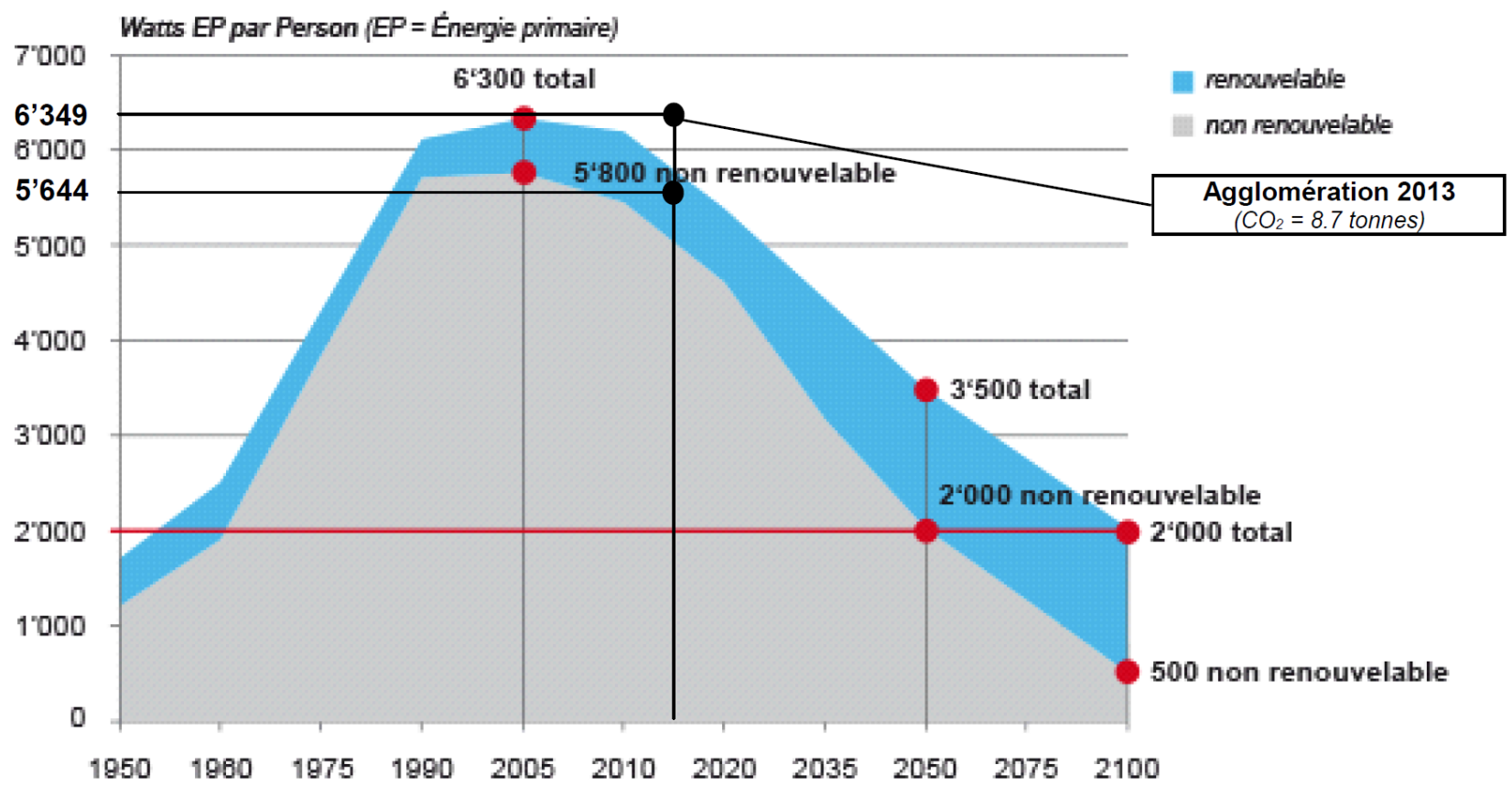
Principes (exemple) :

- Coordonner les stratégies et mesures à l'échelle régionale afin de renforcer leur efficacité.

Mandats (exemple) :

- Dans les secteurs raccordés, recourir au gaz naturel comme agent de transition énergétique jusqu'à l'horizon 2050, avec une diminution de cet agent à partir de 2030.

Réalisations 2016-17: Volet énergie PDR



Réalisations 2016-17: Cité de l'énergie

Etat des lieux:

- Difficulté dans l'homogénéité des informations collectées et dans l'évaluation qui en est faite

Plans d'actions 2017:

- Consolidation
- Institutionnalisation
- Communication
- Actions
 - Calcul SRE
 - CECB
 - Suivi énergétique

Objectif: obtention du label Cité de l'énergie en 2018

Projets 2018-19: Programme de soutien

Mettre en place un programme d'encouragement pour le remplacement:

- Renforcement de la politique cantonale
- Annonce des projets, puis validation des budgets aux niveaux des communes
- Coordination et promotion au niveau de l'aggloD

Option 1



Proposition (principe)

